

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1 – Jeudi 5 novembre

Ce conseil d'école s'est déroulé en visioconférence. Heure de début 18H

Présenter l'ordre du jour : Point sur cette rentrée particulière

Vote (pour ou contre des conseils d'écoles) :

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
- Le point sur la rentrée (effectifs, classes, RASED, APC).
- Le protocole sanitaire renforcé, modification temporaire des horaires de l'école de Péré.
- Travaux effectués et investissements 2020.
- Bilan de la coopérative scolaire.
- Activités et projets divers.
- Questions diverses. (envoyée une semaine avant le conseil)

Présentation du conseil + approbation du dernier PV

à l'unanimité est voté un seul conseil pour les 2 écoles

Enseignants présents virtuellement : Mr HARSCOET, Mme JIMENEZ, Mr DAVID, Mme FOUGEROUX, Mme DUCLOS, Mme LEFEBVRE

Parents élus présents virtuellement : Mr RENAUD, Mme FUMERON, Mme VINET, Mme DELETANG, Mme RICHARD, Mme NOMER, Mme HARIBOU, Mme BOULINGUEZ, Mme PIAUD, Mme FERRY

Représentants de la mairie présents virtuellement : Mme PARONEAU, Mme BONIFFAIT

Représentant de la DDEN présent virtuellement : Mr GUIBERTEAU

Excusés : Mme CROSSETTE, Mr GARCIA, Mme FOLOPPE, Mme PELLETIER, Mme GRANET



1- Résultats des élections des parents d'élèves

Nbre d'électeurs : 142

Nbre de votants : 83

Bulletins nuls : 8

% de participation : 58,45%

✓ Liste des personnes élues à Saint-Germain de Marencennes

Titulaires :

RENAUD Jonathan

VINET Delphine

FOLOPPE Mélissa

RICHARD Mathilde

Suppléants:

FUMERON Mathilde

DELETANG Nathalie

NOMER Bénédicte

PELLETIER Vanessa

✓ Liste des personnes élues à Péré

Nbre d'électeurs : 88

Nbre de votants : 69

Bulletins nuls : 7

% de participation : 78,41 %

Titulaires :

HARIBOU Marie

BOULINGUEZ Sabrina

Suppléants:

PIAUD Amandine

FERRY Muriel

2- Le point sur la rentrée

✓ Effectifs et classes

Saint Germain de Marencennes

Péré

TPS/PS/MS : 21 (TPS PS et MS)

CE2/CM1: 23 (13 CE2 et 10CM1)

MS/GS : 22 (MS et GS)

CM1/CM2 : 24 (4 CM1 et 20 CM2)

CP : 18

CE1/ CE2 : 23 (17 CE1 et 6 CE2)

Décharge de direction de Mme Jimenez, le lundi, assurée par Mme Crossette Annelise.



RPI Saint-Pierre la Noue

✓ RASED et APC

Le RASED

L'équipe éducative se compose d'un réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés nommé RASED. Il est constitué :

- d'une psychologue scolaire : Mme Buchard ;
- d'une enseignante spécialisée chargée de l'Aide à Dominante Pédagogique (ADP) = qui s'occupe des difficultés purement scolaires : Mme Prevost
- d'un enseignant spécialisé chargé de l'Aide à Dominante Relationnelle (ADR) = qui aide l'enfant à réinvestir l'école et à regagner confiance en soi, à devenir un élève : M. Buchard

Quand les enseignants décèlent des difficultés, ils font appel au RASED et ce dernier prend contact avec les parents. Mais les parents d'élèves peuvent à leur initiative, prendre contact directement avec le RASED. Les coordonnées sont affichées sur les panneaux d'affichages de chaque école. (05.46.07.56.53)

✓ Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont lieu 1h00 ou 2h 00 par semaine, soit 36 heures sur l'année, avec un groupe restreint d'élèves.

Les APC sont **sous la responsabilité du corps enseignant avec accord des parents.**

Les activités sont **en lien avec les apprentissages scolaires.** Elles consistent à aider les élèves qui rencontrent des difficultés, à aider au travail personnel (acquérir des méthodologies pour devenir de plus en plus autonome), à mettre en place des activités prévues par le projet d'école.

Les APC se font avec un groupe restreint d'élèves favorisant le rapport privilégié avec l'adulte, la prise de parole et les échanges.

Les APC ont lieu après la classe :

Saint Germain de Marencennes

Péré

les **lundis, mardis et/ou jeudis de 16h15 à 17h15**

les **mardis et/ou jeudis de 16h25 à 17h25**

Les parents sont contraints de venir chercher leurs enfants à la fin des APC.

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
09 77 79 56 26
ce.0170535P@ac-poitiers.fr

3-Le protocole sanitaire renforcé, modification temporaire des horaires de la pause méridienne de l'école de Péré

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place à la rentrée des vacances de Toussaint alors que le pays est en reconfinement. C'est le sanitaire qui prime afin de limiter le brassage des groupes d'élèves. Le lavage des mains est renforcé après chaque récréation. Les élèves âgés d'au moins 6 ans ont l'obligation du port du masque en intérieur et en extérieur. Aussi, afin de permettre une meilleure distanciation dans la cantine de Péré, une modification des horaires de la pause méridienne pour les CM1 CM2 de la classe de M.Juchereau a été autorisée par l'Education Nationale : de 12h à 13h30. Cela restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre et allègement du protocole.

4 -Travaux effectués et investissements 2020

Saint Germain :

➤ **Travaux / investissements :**

- Modification du bureau de direction et renouvellement du matériel informatique
- Travaux des sanitaires élémentaires : à ce titre, les travaux vont entraîner des changements pour les entrées des élèves qui se fera pour tous du côté maternelle.

Remerciements au service technique de la mairie pour les travaux effectués.

➤ **A prévoir : suggestions de travaux et investissements**

- Prévoir l'installation et le matériel nécessaire pour la vidéo projection dans les 2 classes de maternelle
- Les toilettes intérieures maternelle
- Des enceintes portatives utilisées pour les classes maternelle et transportable en salle de motricité ou enceinte/lecteur type chariot
- Tables type pique-nique pour faire classe en extérieur au Pré Bègue, une déjà existante

Péré

➤ **Travaux / investissements :**

- Déplacement du photocopieur dans le bureau de l'école. Question du contrat.
- Quelques réparations du quotidien.

- Changement des barillets des serrures avec un pass
Merci pour tous ces travaux.

Merci à Nadine Blondet et Pascale Samson pour leur implication dans la vie de l'école.

- **A prévoir : suggestions de travaux et investissements**
 - Revoir la porte coulissante de la pièce du milieu.
 - Accrocher un vidéoprojecteur dans la classe de M. Juchereau, question du tableau interactif.
 - Aménagement du « jardin » évoqué avec M. Parronaud. Idée de mettre des tables en bois (type pique-nique) pour faire classe dehors.

5- Bilan de la coopérative scolaire

Montant de la coopérative scolaire fixé à 12 euros par enfant et dégressif selon le nombre d'enfants scolarisés (10 euros pour deux enfants, 8 euros pour trois enfants)

Coopérative scolaire non obligatoire mais indispensable car permet de payer une partie du matériel scolaire (jeux, logiciels, des abonnements scolaires, des sorties scolaires...)

Saint Germain de Marencennes

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année** :
- **Rentrée 2020** : sur 95 élèves scolarisés l'école a perçu 1008€

Péré

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 4246€** Cela s'explique par le confinement, la classe de découverte a été annulée et nous relançons le projet cette année.



RPI Saint-Pierre la Noue

Nous avons eu des dons généreux des comités des fêtes de Péré et de St Germain de Marencennes que nous remercions.

- **Rentrée 2020** : sur 47 élèves scolarisés l'école a perçu **350 €**

Subventions reçues

- **Pour l'année scolaire 2020/2021, l'association des parents d'élèves a versé un chèque de 987 € à l'école de Péré et un chèque de 1764 € à l'école de Saint Germain de Marencennes.**

*Cet argent permet d'élaborer des projets plus conséquent comme le projet de classe de découverte. **Toute l'équipe enseignante remercie l'APE pour son investissement et son aide financière majeure.***

6- Projets pédagogiques et divers

✓ **Projets/ activités sur les écoles Saint Germain de Marencennes :**

-Projets sur l'année, avec quelques restrictions sanitaires qui freinent les projets

- Demande de labellisation de l'école en E3D : Label en développement durable
 - « Elle va piano » : en continuité du travail de chorale accompagnée par un piano classique débuté avant le confinement. Regroupement à Surgères le 30 novembre au Castle Park
 - Classes dehors les jeudis après-midi
 - Projet bibliothèque
 - Classe en musique : les cp travaillent la musique en préparant un concert chanté accompagné à la guitare
- Goûter de Noël offert par la mairie, l'APE se propose de participer également
- Activité piscine au mois de juin pour les CP et les CE1/CE2. Les parents qui souhaitent passer l'agrément peuvent dès à présent se faire connaître. Activité soumise à la crise sanitaire

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
09 77 79 56 26
ce.0170535P@ac-poitiers.fr



RPI Saint-Pierre la Noue

Péré

Début d'année frileux sur les projets, nous ne sommes pas incités à nous déplacer

- Intervenants CDC : Modules tchouk ball et roller avec rencontre sportive en mai.
- Bibliothèque un vendredi sur deux. En attente de l'informatisation des données.
- Spectacle en avril JMF à Surgères.
- Ecole et Fanfare période 2 les lundis pour 9. Annulé
- Projet plantation d'arbres sur la commune, un terrain communal est en recherche
- Petit déjeuner à l'école vendredi 16 octobre.
- Relance du projet de Classe de découverte à Meschers sur Gironde. « A la découverte de l'estuaire... hier et aujourd'hui ».

7- Questions diverses

Aucune question n'est remontée.

Levée de séance 19H.

Président de séance
Fanch HARSCOET

Secrétaire de séance
Marie JIMENEZ

Route de Péré
17700 SAINT-PIERRE LA NOUE
09 77 79 56 26
ce.0170535P@ac-poitiers.fr